

L'Abeille Aunisienne

Traditionnellement fixée au dernier jour de la semaine proche de la Saint-Ambroise (leur saint patron), l'assemblée générale annuelle des producteurs de miel membres de l'Abeille Aunisienne s'est déroulée samedi 5 décembre 2009 à Saint-Mard. Le nombre des sociétaires étant en augmentation, et la situation de l'apiculture particulièrement préoccupante, la mobilisation était de mise.

La réunion a commencé sous les meilleurs auspices : un solde de caisse en augmentation annoncé par le trésorier Jacques Caubert, un compte rendu de l'importante activité déployée tout au long de l'année 2009 tracé par le Secrétaire Christophe Caubert, et un renouvellement unanime de l'ensemble des membres du bureau reconduisant dans leurs fonctions le trésorier, le secrétaire, le vice-président Alain Brard et le président Christian Giraudet.

Le Conseil général a fait l'objet d'un remerciement particulier pour son soutien aux actions menées par le Syndicat Apicole Départemental de la Charente-Maritime en faveur de l'ensemble de l'apiculture d'Aunis et de Saintonge.

S'en est suivi un exposé par le président (illustré d'un diaporama) inspiré de travaux de recherches effectuées par l'INRA. Les chercheurs s'étant employés à déterminer les impacts qu'ont les grandes surfaces de cultures céréalières sur les populations d'abeilles. Un intéressant débat s'est ensuite ouvert sur le sujet, nombre d'intervenants ont cependant rappelé qu'il y a moins de trois décennies, avec des floraisons de grandes cultures sensiblement identiques, les effectifs d'abeilles se développaient normalement, qu'elles butinaient allègrement et produisaient beaucoup de miel...

Puis vint le moment de parler de la récolte. A l'image de celle de la France, qui de 40 000 tonnes en 1990 s'est inexorablement réduite d'année en année pour n'atteindre que 16 000 tonnes en 2008 (et ce sera encore pire en 2009), l'année est mauvaise. A de très rares exceptions près, *Annus horribilis* pour tout ceux qui ont laissé leurs abeilles butiner en Aunis. Octogénaire pratiquant l'apiculture depuis 55 ans, Marcel Dupont témoigne n'avoir jamais connu aussi mauvaise année. De l'avis de tous, la récolte de miel est de bonne qualité mais faible en quantité, la mortalité hivernale 2008 - 2009 d'abeilles a atteint des sommets (une ruche sur deux était morte à l'arrivée du printemps), et les cas constatés de « dépopulation » sont légions. A priori, au moment de la fixation du forfait, seuls les Services fiscaux de La Rochelle considèrent que l'activité est de plus en plus bénéficiaire !

Puis s'agissant des traitements employés sur les grandes cultures, après Gaucho, Régent, Cruiser, voilà désormais apparaître « Proteus® » dont le groupe Bayer CropScience vient d'obtenir l'homologation. La fiche illustrant les capacités de ce nouvel insecticide (*voir sur Internet*) dit qu'il combine l'effet choc, répulsif et persistant de la deltaméthrine, avec une toute nouvelle molécule, la thiaclopride (cette dernière appartient à la famille des néonicotinoïdes). Il a un mode d'action systémique c'est-à-dire véhiculé par la sève de la plante. Il vise les « ravageurs récalcitrants » de quatre cultures : le colza, les céréales, les betteraves et les pommes de terre.

Chez les apiculteurs, une bien légitime inquiétude accueille ce nouveau produit. Mais, en cette période de vœux, souhaitons que toutes les précautions aient été prises afin qu'il n'ait pas de conséquences fâcheuses sur les abeilles. Des courriers seront rédigés à l'attention des différents ministres et Administrations afin d'être rassuré par les résultats des tests préalables et aussi, de la conformité de ce produit avec le « développement durable » qui est tant d'actualité.

C'est ensuite dans la convivialité, après dégustation d'un délicieux verre d'hydromel, que les apiculteurs se séparèrent en espérant que 2010 marquera le début d'une amélioration de l'Environnement pour leurs abeilles.